

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE SEINE-ET-MARNE

00000000

BUREAU SYNDICAL DU 10 SEPTEMBRE 2025

LISTE DES DÉLIBÉRATION

L'an deux mille vingt-cinq le 10 septembre à 10h00, le Bureau Syndical s'est réuni physiquement et par visioconférence à La Rochette, convoqué en date du 4 septembre deux mille vingt-cinq par le président en exercice, Monsieur Pierre YVROUD.

Numéro de la délibération	Objet	Approuvée ou rejetée
N° 2025-20	Approbation du procès-verbal du 24 juin 2025	Approuvée
N° 2025-21	Projet de délibération autorisant la signature de la convention pour le recours à l'intérim territorial du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne	Approuvée

Bureau Syndical du 10 septembre 2025
Extrait du Registre des délibérations

DELIBERATION N°21-2025

Objet de la délibération : Projet de délibération autorisant la signature de la convention pour le recours à l'intérim territorial du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne

Nombre de membres	
Composant le bureau	13
Membres en exercice	13
Présents physiques	9
Présents par visio-conférence	2
Votants	11
Dont pouvoirs	0

L'an deux mille vingt-cinq le 10 septembre à 10h00, le Bureau Syndical s'est réuni physiquement et par visioconférence à La Rochette, convoqué en date du 4 septembre deux mille vingt-cinq par le président en exercice, Monsieur Pierre YVROUD.

Membres du Bureau présents :

Mme Stéphanie AUZIAS 11^{ème} vice-présidente (Visio), M. Philippe BAPTIST 8^{ème} vice-président, Mme Claire CAMIN 12^{ème} vice-présidente (Visio), M. Jacques DELPORTE 2^{ème} vice-président, M. Didier FENOUILLET 6^{ème} vice-président, M. Pascal FOURNIER 4^{ème} vice-président, M. Michel GARD 3^{ème} vice-président, M. Jacques ILLIEN 7^{ème} vice-président, Christophe MARTINET 9^{ème} vice-président, M. Christian POTEAU 1^{er} vice-président, M. Pierre YVROUD président.

Membres du Bureau excusés :

Mme Bernadette BEAUVAIS 10^{ème} vice-présidente
Mme Claude RAIMBOURG 5^{ème} vice-présidente

Date de la convocation
04/09/2025

Date d'affichage
23/09/2025

Assesseurs présents :

M. Gilles DURAND 1^{er} assesseur
M. Michel DUBARRY, 2^{ème} assesseur (Visio)
M. Pascal MACHU, 4^{ème} assesseur

Assesseurs excusés :

M. Julien AGUIN, 5^{ème} assesseur
M. Freddy BODIN, 3^{ème} assesseur

Secrétaire de séance : M. Michel GARD

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu le Code du Travail ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L 334-3, L 452-30 et L 452-44 ;

Vu l'arrêté préfectoral 2022/DRCL/BLI n°5 du 3 février 2022 autorisant la modification des statuts du syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne ;

Vu le projet de convention ci-annexé, définissant notamment les modalités de financement du recours au service d'intérim territorial ;

Considérant que le centre départemental de gestion de Seine-et-Marne a créé le service intérim territorial pour proposer aux collectivités et aux établissements publics, par de la mise à disposition, du personnel de renfort ou de remplacement ;

Considérant que pour assurer la continuité du service, le président, propose d'adhérer au service intérim territorial mis en place par le centre départemental de gestion de Seine-et-Marne ;

Après en avoir délibéré,

Le Bureau syndical, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

AUTORISE le président à signer la convention cadre d'adhésion au service intérim territorial du centre départemental de gestion de Seine-et-Marne, ainsi que les documents y afférents.

AUTORISE le président à faire appel, en fonction des nécessités de services, au service intérim territorial du centre départemental de gestion de Seine-et-Marne.

DIT que les dépenses nécessaires, liées aux mises à dispositions de personnel par le service intérim territorial du centre départemental de gestion de Seine-et-Marne, devront être prévues au budget du SDESM.

Bureau Syndical du 10 septembre 2025
Extrait du Registre des délibérations

DELIBERATION N°20-2025

Objet de la délibération : **Approbation du procès-verbal du 24 juin 2025**

Nombre de membres	
Composant le bureau	13
Membres en exercice	13
Présents physiques	9
Présents par visio-conférence	2
Votants	11
Dont pouvoirs	0

L'an deux mille vingt-cinq le 10 septembre à 10h00, le Bureau Syndical s'est réuni physiquement et par visioconférence à La Rochette, convoqué en date du 4 septembre deux mille vingt-cinq par le président en exercice, Monsieur Pierre YVROUD.

Membres du Bureau présents :

Mme Stéphanie AUZIAS 11^{ème} vice-présidente (Visio), M. Philippe BAPTIST 8^{ème} vice-président, Mme Claire CAMIN 12^{ème} vice-présidente (Visio), M. Jacques DELPORTE 2^{ème} vice-président, M. Didier FENOUILLET 6^{ème} vice-président, M. Pascal FOURNIER 4^{ème} vice-président, M. Michel GARD 3^{ème} vice-président, M. Jacques ILLIEN 7^{ème} vice-président, Christophe MARTINET 9^{ème} vice-président, M. Christian POTEAU 1^{er} vice-président, M. Pierre YVROUD président.

Membres du Bureau excusés :

Mme Bernadette BEAUVAIS 10^{ème} vice-présidente
Mme Claude RAIMBOURG 5^{ème} vice-présidente

Date de la convocation
04/09/2025

Date d'affichage
23/09/2025

Assesseurs présents :

M. Gilles DURAND 1^{er} assesseur
M. Michel DUBARRY, 2^{ème} assesseur (Visio)
M. Pascal MACHU, 4^{ème} assesseur

Assesseurs excusés :

M. Julien AGUIN, 5^{ème} assesseur
M. Freddy BODIN, 3^{ème} assesseur

Secrétaire de séance : M. Michel GARD

Le procès-verbal de la séance du 24 juin 2025, qui a été transmis à chacun des membres du Bureau syndical, n'appelle aucune observation de leur part.

Après en avoir délibéré,

Le Bureau syndical, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 24 juin 2025.